

STRATÉGIE DE CONSTITUTION D'UN LEGS

Créer un legs durable
pour vos proches ou
les causes qui vous
tiennent à coeur



La **constitution d'un legs** est une stratégie conçue pour optimiser la valeur de la portion de leur patrimoine que les gens n'ont pas l'intention de dépenser. Cette stratégie est structurée de manière à fournir un placement de base garanti et libre d'impôt réservé pour leurs générations futures ou leurs causes favorites.

Comment fonctionne cette stratégie?

Les placements conventionnels sont imposés chaque année et/ou créent de lourdes obligations fiscales au décès du titulaire. Plus particulièrement, le revenu gagné peut rendre les personnes âgées inadmissibles à plusieurs avantages fiscaux ou dégrèvements de la part du gouvernement, tels que la Sécurité de la vieillesse. Ces actifs sont aussi difficiles à transmettre aux héritiers sans une homologation ainsi que les frais d'évaluation et de transfert connexes.

Or, la constitution d'un legs utilise l'excédent de capital ou de revenu afin de souscrire une police d'assurance vie permanente.

Plusieurs personnes réservent une part de leur capital permanent ou de leurs actifs qu'ils souhaitent léguer aux générations futures, des actifs qu'ils n'ont aucune intention de dépenser eux-mêmes.

Cette stratégie permet d'établir un legs immédiat dont la valeur après impôts est supérieure à celle qu'il serait possible d'obtenir d'autres placements.

Options de financement

Les dépôts peuvent être effectués sur une base mensuelle ou annuelle, pendant une période donnée ou toute la vie du titulaire.

Il est aussi possible de faire des dépôts ponctuels. Les dépôts et les résultats varient en fonction de l'âge, du sexe, de l'état de santé et de la tranche d'imposition de chaque personne.

Chaque stratégie de constitution d'un legs comporte des objectifs et des considérations quant aux liquidités taillés sur mesure. C'est pourquoi ce programme a été élaboré de manière à permettre une variété d'options de financement.

Pourquoi constituer un legs?

Pour les personnes qui se qualifient, la constitution d'un legs offre :

1. un patrimoine immédiat à valeur élevée;
2. une croissance à l'abri de l'impôt des dépôts supplémentaires, en fonction de la législation en vigueur;
3. une valeur libre d'impôt au décès;
4. une réduction du temps et des frais de règlement de la succession s'il y a un ou des bénéficiaires désignés;
5. une protection possible contre les créanciers pour le particulier et le(s) bénéficiaire(s).

Les placements conventionnels sont imposés chaque année et/ou entraînent de lourdes obligations fiscales au décès. La constitution d'un legs permet d'établir un legs immédiat dont la valeur après impôts est supérieure à celle qu'il serait possible d'obtenir d'autres placements.

À qui s'adresse cette stratégie?

Cette stratégie est conçue principalement pour les personnes :

- qui souhaitent accroître la valeur nette de leur patrimoine afin de laisser un legs important aux générations futures ou aux causes qui leur sont chères;
- âgées de 50 ans et plus;
- dont le revenu est supérieur à la moyenne;
- dans les tranches d'imposition supérieures;
- dont le revenu disponible est suffisant pour s'engager à faire des dépôts substantiels ou à réaffecter leur capital actuel afin de mener le programme à terme;
- qui ont suffisamment d'actifs et de liquidités pour continuer à s'assurer un mode de vie confortable.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) offre des produits individuels et collectifs concurrentiels d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite afin de vous aider à bâtir votre patrimoine et à protéger votre sécurité financière.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la cote A (Excellent) attribuée par la firme A.M. Best². Notre vision est d'être la société de services financiers de propriété indépendante chef de file au Canada, reconnue pour son approche simplifiée en affaires et sa touche personnalisée.

¹ *Financial Post Magazine*, juin 2010, selon le revenu

² Au 22 juin 2011

VIP+

L'équipe Services VIP+ (Ventes, Impôt et Planification successorale) fournit les stratégies de planification patrimoniale et successorale qui vous importent. Elle se compose de professionnels actifs dont le mandat est de vous appuyer dans vos démarches afin d'aider vos clients à atteindre leurs objectifs financiers.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'usage, au mauvais usage ou aux omissions concernant l'information contenue dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MC} Marque de commerce de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Placements • Assurance • Solutions d'assurance collective
www.empire.ca info@empire.ca

